



5ème Tournoi national B homologué
du TT Aubas le 03 Juin 2017

Règlement

Article 1

Le club de tennis de table du **TT AUBAS** (24) organise le samedi **03 Juin 2017** un tournoi national (cat B). Ce tournoi se déroulera sur 16 tables dans le gymnase de Montignac / Vézère.
Le gymnase possède des vestiaires, des gradins ainsi que des aires de jeu séparées.

Adresse : Gymnase « Nicole Duclos »
24290 Montignac / Vézère

Article 2

Ce tournoi est **homologué** par la Fédération Française de Tennis de Table sous le n° **488/2016-B** le 28/03/2016 et est donc ouvert à tous les joueurs licenciés FTT validé (avec la mention « certificat médical présenté » ou accompagnée d'un certificat médical avec la mention « en compétition »).
La présentation de la licence phase 2 est obligatoire lors du pointage.

Article 3

Horaire des **tableaux** et catégories

	Tableaux	Heure de pointage	Heure de début de la compétition
A	Jeunes (jusqu'à C2) *	8h30	9h00
B	500 – 899	9h45	10h15
C	500 – 1099	9h00	9h30
D	500 – 1399	10h45	11h15
E	500 - 1699	10h00	10h30
F	Toute catégorie	11h30	12h00
G	Doubles < 2800 points**	12h30	13h00
H	Féminines***	10h30	11h00

Hormis le tableau H (Féminines), l'ensemble des tableaux sont mixtes.

Aucune interruption de jeu n'est prévue. **Restauration** sur place (frites – grillades). Une **buvette** avec boissons sera à la disposition des joueurs et spectateurs.

*Licences Promo acceptées.

**L'organisation du tournoi se réserve le droit d'annuler le tableau des doubles si trop peu de participants et/ou par manque de temps.

*** L'organisation du tournoi se réserve le droit d'annuler le tableau des féminines s'il est composé de moins de 12 joueuses.

Article 4

Les joueurs (ses) peuvent faire au maximum 3 tableaux (3 tableaux de simple ou 2 tableaux et le double).

Le prix de l'inscription est de : 6 € pour un tableau, 10 € pour deux tableaux, 15€ les 3.
3 € pour le double (par joueur)

Article 5

Chaque joueur devra se présenter pour le pointage au plus tard 30 minutes avant le début de son tableau.

Tout joueur ne se présentant pas à sa table après 2 appels de son nom sera éliminé du tableau. Les joueurs perdants sont tenus d'arbitrer la partie suivante ou celle que le juge arbitre leur attribuera.
Tout joueur refusant de se plier à cette règle sera scratché par le juge arbitre pour les tableaux dans lesquels il serait encore qualifié.



**5ème Tournoi national B homologué
du TT Aubas le 03 Juin 2017**

Article 6

Les tableaux (sauf les doubles et le tableau jeune) se dérouleront par poules de **3** joueurs (ou 4 joueurs si nombre impair), avec **2** qualifiés par poule (Dans le TC, le 3^{ème} de la poule ira dans le tableau « consolante »).

Les tableaux se poursuivront par élimination directe.

Les finales se feront au fur et à mesure de l'avancement des tableaux.

Tableau jeune : Il se déroulera par poules de **4 ou 5** joueurs, avec 2 ou 3 qualifiés par poules. Ce tableau possèdera également un tableau « consolante ».

Le tableau double : Il sera limité à 2800 pts (total des points des deux joueurs) et sera à élimination directe en fonction de l'avancement.

Article 7

La valeur totale des **lots** distribués sera d'environ **1500€**. Espèces, Lots TT, Coupes, bouteilles récompenseront les 8 premiers de chaque tableau. Avec la participation de nos partenaires.

Tableau des dotations

	Vainqueur	Finaliste	1/2	1/4	Valeur total
TC	100 €	50 €	25 € + Lots	Lots	360 €
1700	60 €	30 €	15 € + Lots	Lots	230 €
1400	40 €	20 €	10 € + Lots	Lots	200 €
1100	30 €	15 €	Lots	Lots	180 €
800	Lots TT	Lots TT	Lots	Lots	160 €
Jeunes	Lots TT	Lots TT	Lots TT	Lots TT	100 €
Féminines	Lots TT	Lots TT	Lots TT		120 €
Doubles	Lots	Lots	Lots		150 €
					1 500 €

Les valeurs indiquées pour les vainqueurs, finalistes et demi-finalistes (100 €, 60 €, ...) correspondent à des gains en **espèce**.

Le libellé « **Lots TT** » correspond à des lots de tennis de table (sac, sac à dos, étuis, chemisettes, serviettes, ...).

Article 8

Les joueurs devront se présenter à la table en tenue sportive et réglementaire. Les balles ne seront pas fournies.

Tout comportement antisportif entraînera les sanctions prévues au règlement de la FFTT.



5ème Tournoi national B homologué
du TT Aubas le 03 Juin 2017

Article 9

Les fonctions d'arbitres seront assurées par les joueurs.

Le Juge Arbitre du tournoi - Mr Cyril CHAVANT JA3 - ainsi que le responsable des épreuves, seront habilités à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Leurs décisions seront sans appel. La gestion du tournoi se fera sur SPID Déconnecté.

Article 10

Le club du TT Aubas **décline toute responsabilité** en cas d'accident ou de vol survenus au cours du tournoi aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du gymnase.

En cas d'accident, les compétiteurs seront couverts par l'assurance FFTT de leur licence.

Article 11

Les inscriptions se feront sur **réservation (voir ci-dessous)** avant le **vendredi 02 juin inclus ; elles seront toutefois possible sur place au moins 30 minutes avant l'épreuve**. Le règlement du montant des inscriptions se fera sur place au moment du pointage ou par courrier. Les chèques seront à libeller à l'ordre de **Tennis de table d'AUBAS**.

Pour vous inscrire :

Par Téléphone :

- **Nicolas Descamp : 06 30 60 80 85**
- **Jean-Baptiste Guy : 06 71 54 49 83**

Par Mail :

- **ttaubas@gmail.com**

Par courrier :

- **Monsieur Nicolas DESCAMP**
La pouge 24310 BRANTOME

Article 12

Les **tirages au sort des poules** auront lieu le samedi 03 juin, 15 minutes avant les tableaux.

La participation à ce tournoi implique la pleine acceptation de ce règlement.

Pour tout ce qui aurait été omis dans ce règlement, il sera fait appel à celui de la F.F.T.T.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

- **Nicolas Descamp : 06 30 60 80 85**
- **Jean-Baptiste Guy : 06 71 54 49 83**

